



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

*EXPÉRIMENTATIONS SE DÉROULANT
DANS LES OUTRE-MER*

**PANORAMA
DES PROJETS ET PREMIERS
ENSEIGNEMENTS**

Juin 2014



SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. CONSTATS INITIAUX ET ENJEUX DES EXPÉRIMENTATIONS	5
2. LES PROJETS EXPÉRIMENTÉS DANS LES OUTRE-MER	6
2.1. LES APPELS À PROJETS SPÉCIFIQUES AUX OUTRE-MER	6
2.2. LES APPELS À PROJETS NATIONAUX	7
2.3. THÉMATIQUES DES EXPÉRIMENTATIONS	12
En matière d'insertion professionnelle	13
En matière de scolarité	14
En matière de santé	16
2.4. PÉRENNISATION DES EXPÉRIMENTATIONS	18
Au niveau national	18
Au niveau local	18
3. LES PERSPECTIVES 2014	19
3.1. LANCEMENT D'UN APDOM 4	
RÉFLEXION SUR LES EXPÉRIMENTATIONS MENÉES	19

CONSEIL D'UTILISATION

Cliquez sur les chiffres pour accéder directement à la rubrique.

INTRODUCTION

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) a été créé en 2009 pour financer des actions innovantes en faveur des jeunes, mises en œuvre à une échelle limitée et évaluées rigoureusement. Dès son lancement, chaque expérimentation associe une structure porteuse d'un projet à un évaluateur indépendant. L'objectif est ainsi de connaître les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

Les expérimentations sont sélectionnées dans le cadre d'appels à projets, avec l'objectif de répondre aux besoins prioritaires des jeunes. A ce jour, 17 appels à projets concernant 16 thématiques ont été publiés. 29 expérimentations d'envergure nationale sont par ailleurs soutenues et suivies². Au total, près de 600 expérimentations, d'une durée moyenne d'environ deux ans, ont été initiées.

Suite au lancement par le ministère chargé de la jeunesse du programme national d'expérimentations via le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, le ministère des outre-mer a amorcé en 2010 le lancement des appels à projets exclusivement dédiés aux territoires ultramarins par une contribution financière d'1 million d'euros au FEJ.

La loi n° 2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des Outre-mer a prévu l'insertion dans le code général des impôts d'une mesure permettant que les bénéfices de certaines entreprises provenant d'exploitations situées en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique ou à La Réunion, puissent faire l'objet d'un abattement subordonné notamment au versement d'une contribution au FEJ. Il s'agit des contributions ultra-marines.

Les services de la DJEPVA et la Direction générale des Outre-mer (DGOM) ont noué un partenariat conventionnel avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) qui gère le FEJ. Celui-ci a pour objet de définir les modalités de réception et d'utilisation des contributions des entreprises ultra-marines au FEJ. Ces crédits ont vocation à financer des projets expérimentaux exclusivement sur les territoires ultramarins, dans le cadre d'appels à projets spécifiques « Outre-mer » (APDOM).

Afin d'assurer le suivi des expérimentations, le FEJ dispose d'un réseau de coordinateurs régionaux auprès des Directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS). Sur les territoires ultramarins, les sous-préfets délégués à la cohésion sociale et à la jeunesse en lien avec les services de la DGOM interviennent également sur le sujet.

La présente synthèse fournit une présentation des expérimentations menées en Outre-mer avec le soutien du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, en présentant les enjeux des projets et les principaux enseignements attendus des évaluations des expérimentations. Elle s'appuie sur les rapports de 59 expérimentations mises en œuvre en Outre-mer, qui ont été remis au FEJ par les porteurs et les évaluateurs des projets, et propose des liens vers ces documents, en ligne sur le site du FEJ.

Cette synthèse ne prétend pas à l'exhaustivité, mais a pour objectif de permettre aux lecteurs de se repérer dans la gamme des actions menées ; elle les invite à prendre connaissance des rapports des porteurs et des évaluateurs afin d'en diffuser les enseignements, de les mettre en discussion et de favoriser leur appropriation collective.

2. Le FEJ a également repris les expérimentations concernant les jeunes lancées en 2008 par la Délégation interministérielle à l'innovation et l'expérimentation sociale et l'économie sociale (DIIESES).

1. CONSTATS INITIAUX ET ENJEUX DES EXPÉRIMENTATIONS

Les territoires ultra-marins se composent de cinq départements d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion, des collectivités d'outre-mer : Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Polynésie française, Wallis et Futuna et d'une collectivité sui generis, la Nouvelle-Calédonie.

Ces territoires se caractérisent par la jeunesse de leur population : sur les 2,6 millions d'habitants que comptent les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, en moyenne près de **40% de la population a moins de 25 ans** (les moins de 25 ans représentent même 50 % de la population en Guyane et plus de 60% à Mayotte) contre 30,6% de moins de 25 ans dans l'hexagone³.

La Commission de concertation sur la politique de la jeunesse, dont les travaux ont été publiés en juillet 2009 dans le *Livre vert pour la jeunesse*, recommandait de tenir compte des spécificités de la jeunesse ultramarine et proposait d'engager des actions fortes en matière sociale⁴.

En effet, la jeunesse des outre-mer construit son avenir dans un **contexte économique et social particulièrement difficile par rapport à l'hexagone** :

- dans les DOM le **taux de chômage des jeunes de 15-24 ans oscille entre 50 et 60% selon les territoires**, soit deux à trois fois plus que dans l'hexagone⁵.
- **42 % des jeunes ultramarins de 17-18 ans sont en difficulté avec la lecture et l'écriture**, soit 4 fois plus que la moyenne nationale selon les tests de détection effectués aux Journées Défense Citoyenneté 2013.
- si le taux de réussite au baccalauréat progresse, **l'accès aux études supérieures reste encore limité**, notamment à Mayotte et en Guyane.

Comme l'a montré une étude de l'INED en 2012, parmi les natifs des DOM de 18-34 ans, en 2007, 43% des diplômés du supérieur résident dans l'hexagone contre 14% des natifs des DOM moins diplômés. Une part sensible des jeunes, les plus qualifiés, quittent donc leur département d'origine : à cet âge les diplômés du supérieur guyanais, guadeloupéens et martiniquais sont même aussi nombreux dans l'hexagone que dans leur département de naissance. A l'inverse, **dans les DOM les jeunes non-qualifiés ou peu qualifiés sont surreprésentés** dans la population jeune qui y réside⁶.

Plus globalement, les jeunes font face à **des contraintes structurelles** outre-mer :

- des **difficultés de mobilité** interne au territoire (du fait du manque de transports en commun et/ou de la configuration géographique du territoire) et externe au territoire (du fait du coût du transport) ;

3. Sources : Insee - Estimations de population 1^{er} janvier 2012 en métropole et DOM, Insee - RP 2012 à Mayotte, ISPF - RP 2012 en Polynésie, ISEE - RP 2009 en Nouvelle-Calédonie, STSEE - RP 2008 à Wallis et Futuna, Insee - RP 2009 SPM, SB et SM

4. Proposition 57 du Livre vert

5. Sources : Insee-Enquête Emploi continue métropole 2012, Insee-Enquête Emploi DOM 2012

6. Etude « insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? », Franck Temporal, Claude-Valentin Marie, Stéphanie Bernard, INED, 2012

- une **offre éducative et une offre d'activités périscolaires limitée** (en particulier à Mayotte et en Guyane, où seuls 2/3 des enfants sont scolarisés à l'âge de 3 ans contre 100% dans l'hexagone) ;
- un **tissu économique** majoritairement constitué de TPE/PME qui offrent moins de possibilités de stage, freinant ainsi le développement de l'alternance ;
- des spécificités telles que le **multilinguisme** (15 langues parlées et 50% de la population non francophone en Guyane).

Cependant, la jeunesse ultramarine est aussi une jeunesse dynamique : plus engagée dans le service civique, plus créatrice d'entreprises et de fait plus mobile que les jeunes de l'hexagone.

2. LES PROJETS EXPÉRIMENTÉS DANS LES OUTRE-MER

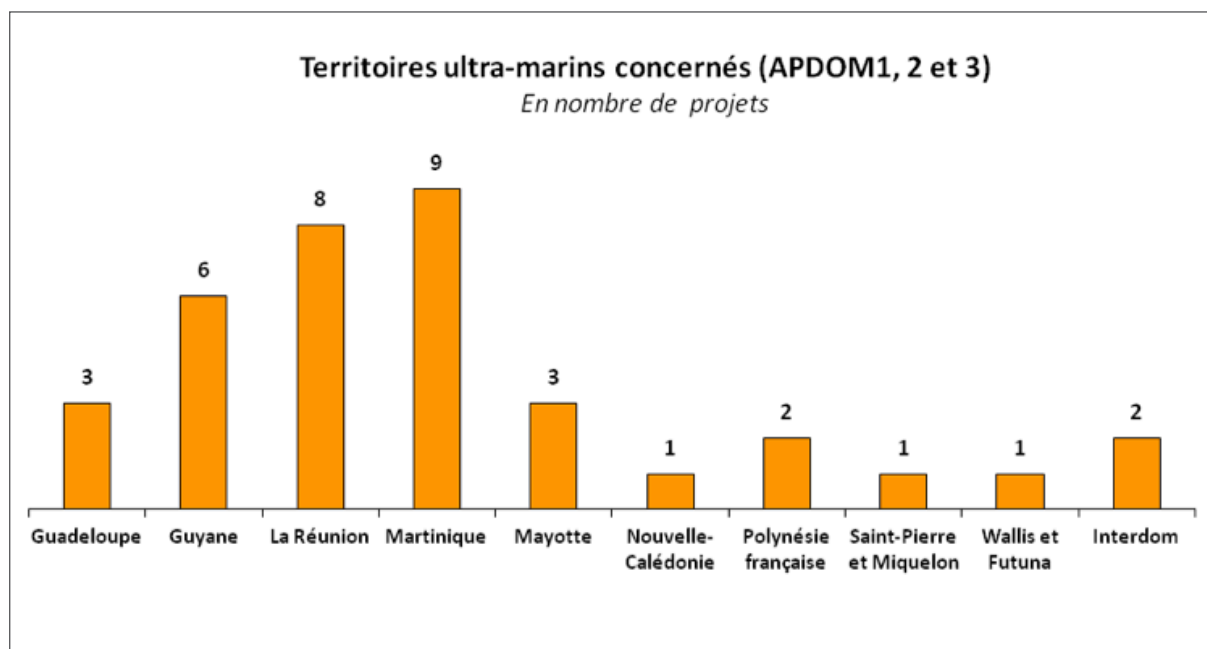
2.1. LES APPELS À PROJETS SPÉCIFIQUES AUX OUTRE-MER

Le FEJ en partenariat avec la DGOM a lancé en 2009, 2011 et 2012, trois appels projets spécifiques à destination des Outre-mer.

Dans ce cadre, **36 expérimentations** ont été soutenues, dont 2 interrégionales⁷, pour un montant total d'environ 3 millions d'euros pour les porteurs de projet et 1 million d'euros dédié à l'évaluation. Les actions menées devraient bénéficier à plus de 14 000 jeunes.

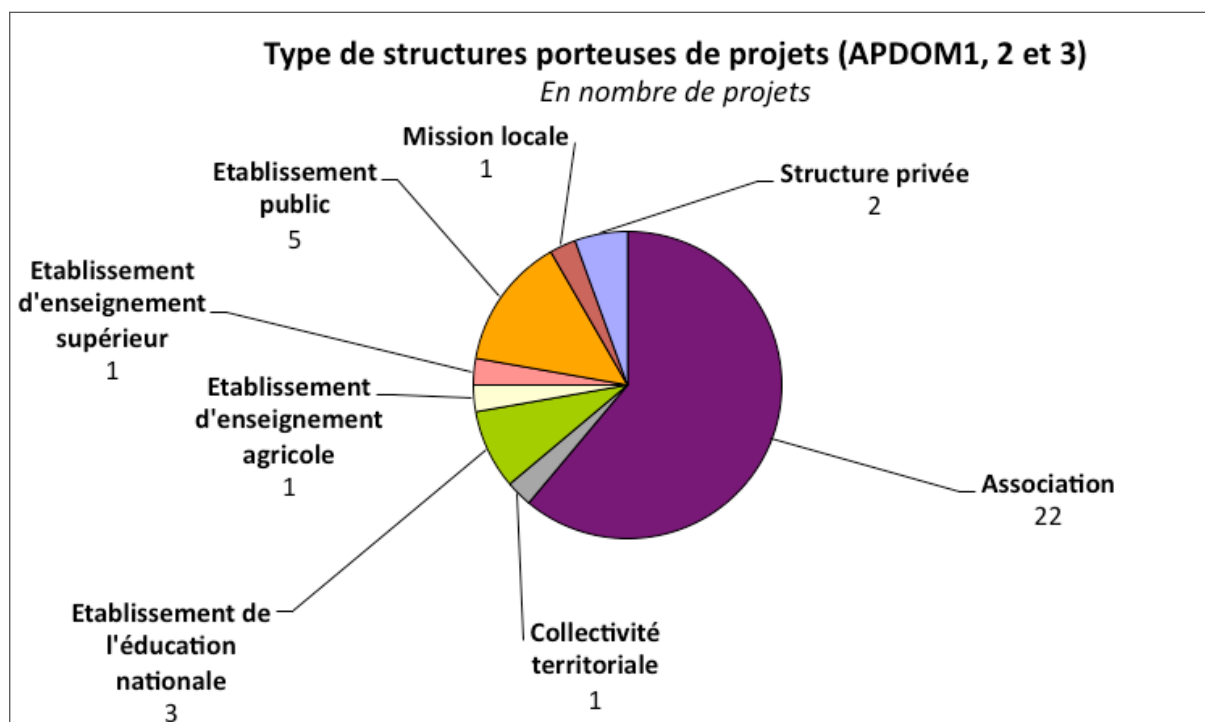
Ces projets se concentrent essentiellement en Martinique (9 projets) et à La Réunion (8 projets) ; ils ont principalement été portés par des associations (22 projets).

Le FEJ a reçu 13 rapports finaux des porteurs de projets et 11 rapports finaux des évaluateurs⁸.



7. APDOM1_10 et APDOM2_36

8. Deux projets ont été abandonnés en cours de conventionnement.



2.2. LES APPELS À PROJETS NATIONAUX

Outre les appels à projets spécifiques, les structures situées dans les territoires ultramarins outre-mer ont également postulé à des appels à projets nationaux, les outre-mer étant tout autant éligibles que l'hexagone :

■ Appels à projets *transition école / emploi et engagement des jeunes, pour la Guadeloupe, la Polynésie française et la Martinique (AP1 et AP3)*

Deux projets ont été sélectionnés dans le cadre du premier appel à projet du FEJ (AP1). Lancé en 2009, cet appel à projets comportait quatre axes : réduire les sorties prématurées du système de formation initiale ; améliorer la transition entre formation et emploi ; prévenir les ruptures et sécuriser les transitions ; soutenir les initiatives et les projets des jeunes. Les projets ultramarins sélectionnés dans ce cadre ont porté sur la prévention du décrochage universitaire (AP1_157, « Préparer, promouvoir l'insertion ou Aide Préparation Insertion (API) », porté par l'Université de Polynésie Française, et évalué par le Laboratoire GDI et des membres de l'Institut de la Statistique en Polynésie Française et AP1_487, « AN BEL BALAN », porté par l'Association Martiniquaise de Formation Continue Supérieure, et évalué par Philippe VILLARD – Consultant).

Un projet a été sélectionné dans le cadre du troisième appel à projets du FEJ (AP3). Un axe de cet appel à projets portait sur la diversification des choix d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes filles. Dans ce cadre, une expérimentation d'ampleur nationale (AP3_081, « FILAGRI », Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles de Melle – Deux Sèvres, Université de Toulouse 2 – Le Mirail) a porté sur les enjeux liés à l'orientation des filles dans l'enseignement agricole et s'est déroulé pour partie en Guadeloupe.

■ **Appel à projets *livret de compétences pour la Réunion (APLC)*** —

Le Gouvernement a choisi d'expérimenter le livret de compétences dans les établissements généraux et techniques d'enseignement et dans les établissements d'enseignement agricole, décision traduite dans la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Sa mise en œuvre a fait l'objet d'une expérimentation lancée au niveau national en janvier 2010 (APLC).

Elle s'est déclinée selon deux volets : l'un a été porté par le ministère de l'Éducation nationale (23 projets académiques, représentant 131 établissements), l'autre par le ministère de l'Agriculture, de l'alimentation et de la pêche (10 projets représentant 30 établissements). L'académie de La Réunion a participé à cette expérimentation.

Cette expérimentation a conduit à la mise en place de l'outil FOLIOS qui a pour objectif de suivre l'élève tout au long de son parcours scolaire. S'appuyant sur un support numérique issu de l'application web classeur et de l'expérimentation du livret de compétences, il doit encourager les usages du numérique éducatif.

■ **Appel à projets « 10 000 permis pour réussir » pour la Martinique (APPC)**

Les projets APPC « 10 000 permis pour réussir » lancé en mai 2009, proposaient la prise en charge des coûts du permis de conduire B (dans la limite de 1000 euros par jeune) et la mise en place de formes innovantes d'accompagnement pour des jeunes en difficulté d'insertion et d'origine modeste. La Martinique a été partie prenante de cette expérimentation.

[Le rapport d'évaluation](#) a montré que le dispositif augmente de près de 50% les chances d'obtenir le permis à un horizon de 24 mois. On ne constate en revanche pas d'effet notable de l'aide sur les chances d'accéder à un emploi et sur la qualité des emplois occupés (salaire, type de contrat de travail, durée du travail et statut d'emploi), à court terme comme à long terme. L'évaluation suggère qu'un enjeu central consiste dans la simplification du passage du permis lui-même.

■ **Appels à projets *scolaires pour La Réunion et la Guadeloupe (APSCO1 et 3)*** —

L'appel à projets APSCO1 « Cours le matin, sport l'après-midi » lancé en juin 2011, visait à encourager l'expérimentation de nouveaux aménagements du temps scolaire, en privilégiant la pratique d'activités sportives et culturelles l'après-midi. Ces organisations nouvelles devaient optimiser et compléter harmonieusement des dispositifs existants (accompagnement éducatif, sections sportives scolaires, ateliers culturels, options facultatives et enseignements d'exploration au lycée, etc.). Les académies de la Guadeloupe et La Réunion ont mené chacune un projet.

[Le rapport d'évaluation](#) montre que le dispositif produit dès la première année des effets positifs significatifs sur les élèves au niveau du bien-être, de la relation aux adultes, de la motivation scolaire, de la cohésion de classe, de l'ouverture culturelle et de la santé physique et psychique. Il présente également un véritable apport pédagogique et permet aux élèves d'acquérir de nombreuses connaissances et compétences complémentaires aux apprentissages disciplinaires.

L'expérimentation APSCO3 « Développement de l'esprit d'entreprendre » a été lancée en juillet 2011 et visait à :

- intégrer dans le parcours scolaire des élèves, en lien avec des partenaires professionnels, une initiation à la vie économique, à la connaissance de l'entreprise et à l'entrepreneuriat notamment par la mise en situation.
- ancrer dans les pratiques des établissements d'enseignement secondaire, lycées d'enseignement général et technique (LEGT) mais également lycées professionnels (LP), les démarches entrepreneuriales en contribuant à modéliser les moyens garantissant l'accompagnement pédagogique, méthodologique et technique nécessaires aux développements des démarches entrepreneuriales en établissements.
- développer une ingénierie spécifique à la mise en situation de création et gestion d'entreprise des élèves notamment en formant les équipes éducatives.

Les académies de la Guadeloupe et La Réunion ont mené chacune un projet.

[Le rapport d'évaluation](#) montre que les équipes pédagogiques expérimentatrices ont su mettre en œuvre de nouvelles approches pédagogiques actives, favorables au développement de compétences chez les élèves. Les observations montrent de réels acquis en termes de comportement, compétences relationnelles, autonomie et prise d'initiative, notamment pour les projets de mini-entreprises (savoir-être et savoir-agir).

■ **Plateformes de décrochage dans les académies de la Martinique, La Réunion, la Guadeloupe et la Guyane (PFD)**

Les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs coordonnent des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes depuis 2011. Les établissements scolaires, les missions générales d'insertion (MGI), les centres d'information et d'orientation (CIO), les missions locales, les dispositifs de la deuxième chance (Ecoles de la deuxième chance, Etablissement public d'insertion de la Défense) et les collectivités locales sont notamment associées. Plus de 370 plates-formes doivent apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de 16 à 18 ans et plus sans diplôme et sans solution. Les plateformes sont aujourd'hui généralisées.

■ **Revenu contractualisé d'autonomie pour la Réunion (RCA-ML)**

Le Gouvernement a choisi d'expérimenter le revenu contractualisé d'autonomie (RCA), qui visait à mesurer les effets de l'allocation d'un revenu garanti, pendant une durée déterminée, sur le parcours d'insertion professionnelle des jeunes. L'innovation du dispositif résidait dans le cumul de l'allocation et de ressources d'activité éventuelles et dans la continuité du contrat sur une durée déterminée, quelle que soit la situation professionnelle du jeune. Sur les 4 missions locales de La Réunion, 3 se sont engagées dans l'expérimentation.

Les résultats de [l'évaluation](#) montrent que l'allocation permet de renforcer le lien entre les jeunes et les missions locales, mais pas d'améliorer leur situation professionnelle. Le rapport d'évaluation montre des effets contrastés sur les ressources des jeunes selon leur situation initiale, puisque pour les jeunes les moins précaires, l'allocation est venue se substituer à d'autres sources de revenus. Ces enseignements ont été utilisés pour la définition du ciblage et de l'accompagnement des jeunes qui bénéficieront de la « Garantie jeunes », mesure adoptée lors du Comité interministériel de lutte contre les exclusions et reprise dans le cadre du Comité interministériel de la jeunesse du 21 février 2013.

■ Méthodes d'évaluation

Les évaluations ont principalement mobilisé des méthodes qualitatives fondées sur des observations et entretiens, appuyées par l'exploitation des données quantitatives de suivi issues des systèmes d'information des porteurs de projet.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse fonctionne principalement sur le mode d'appels à projets pour sélectionner les expérimentations. Exceptionnellement, les partenaires institutionnels et privés du FEJ peuvent proposer au Conseil de Gestion du FEJ de financer un projet en dehors de cette procédure dès lors que son caractère pertinent et unique est avéré. Des expérimentations hors appels à projets (HAP) ont ainsi été soutenues à Wallis et Futuna, à La Réunion, à la Martinique et en Guyane. Des expérimentations hors appel à projets ont été sélectionnées en 2013 :

- « IMPD - Insertion Professionnelle par les Métiers de la Défense », porté par IMPD - Insertion Professionnelle par les Métiers de la Défense, et évalué par POLLEN CONSEIL (HAP_014) ;
- « Promotion de l'apprentissage et qualification des femmes dans des métiers dits masculins », porté par la Mission Locale Est, et évalué par RD2A (HAP_015) ;
- « SMAAlpha - Service militaire adapté », porté par le COMSMA et évalué par EUREVAL (HAP_016).

La Guyane a également porté 2 projets d'internats d'excellence.

■ L'internat d'excellence de Maripasoula, Collège Gran Man Difou, Académie de la Guyane (HAP 805).

Le premier internat d'excellence situé outre-mer, l'internat de Maripasoula-Rémire en Guyane (2 communes) a bénéficié d'un soutien du FEJ.

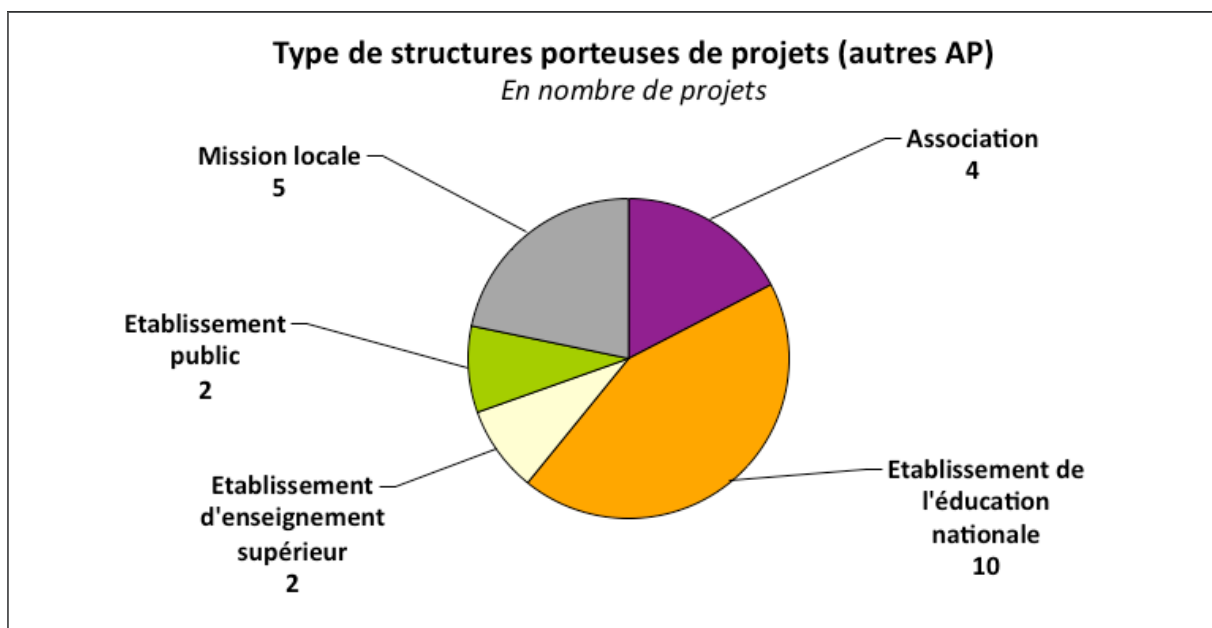
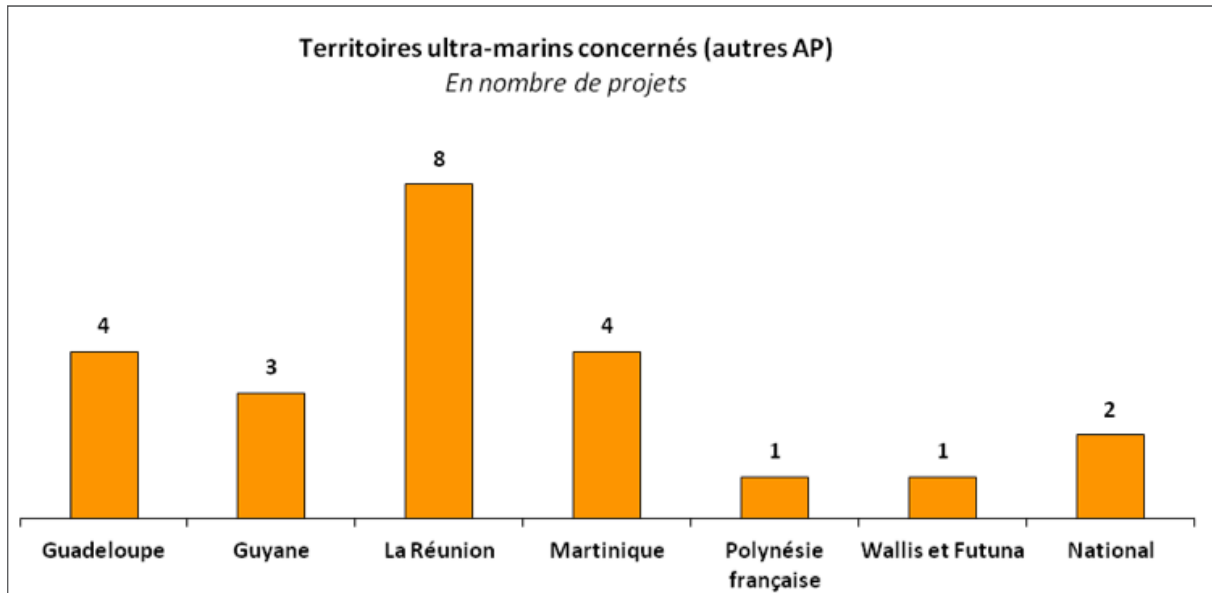
L'internat d'excellence de Maripasoula a été ouvert le 1^{er} septembre 2010. La structure a accueilli 105 élèves. En 2010/2011, le public accueilli vient essentiellement de villages des alentours du bourg de Maripasoula, ce lieu est accessible uniquement en avion ou en pirogue, à partir du littoral guyanais. Les familles des internes sont très défavorisées (70% des parents sont au chômage et la majorité des familles perçoit des minimas sociaux). Les élèves des villages isolés et du bourg dont les familles adhèrent à l'expérimentation ont été recrutés par la commission académique d'affectation. A l'issue du collège, les internes d'excellence ont vocation à rejoindre le lycée LAMA PREVOT.

Au total depuis 2009, **23 projets** ont ainsi été financés, dont 2 ont une envergure nationale⁹ puisque menés à la fois dans l'hexagone et dans les outre-mer. Les actions menées devraient bénéficier à environ 20 000 jeunes.

9. AP3_081, HAP_006

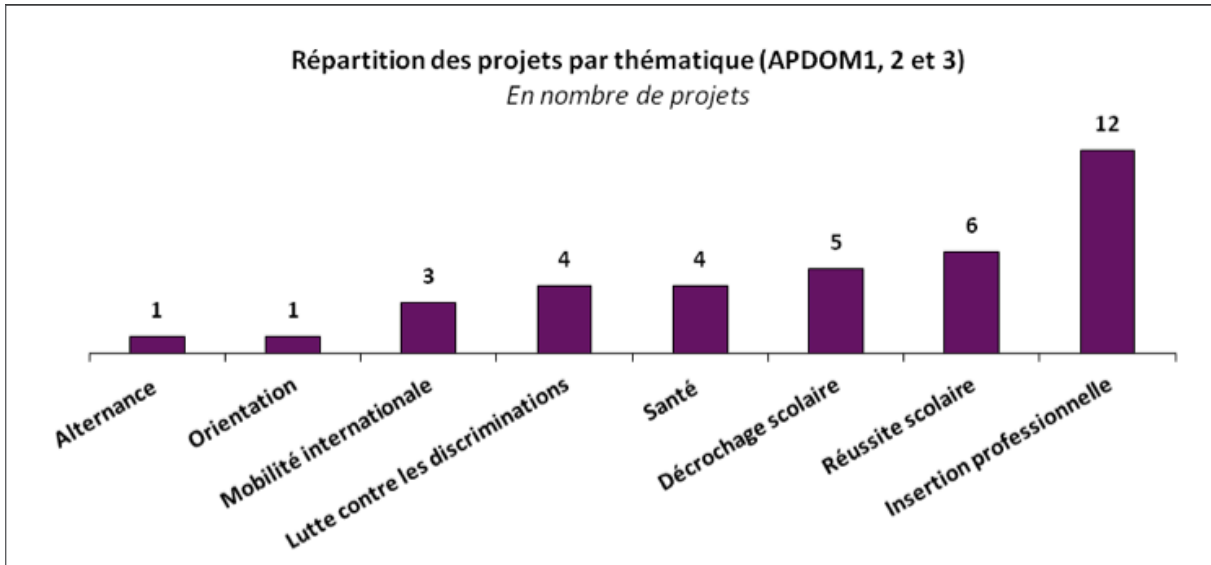
◀ Retour Sommaire annexe

La Réunion est le territoire dans lequel le plus grand nombre de projets se déroulent (8 expérimentations). Les structures de l'éducation nationale ont été les principaux porteurs de projets dans les outre-mer (10 expérimentations).



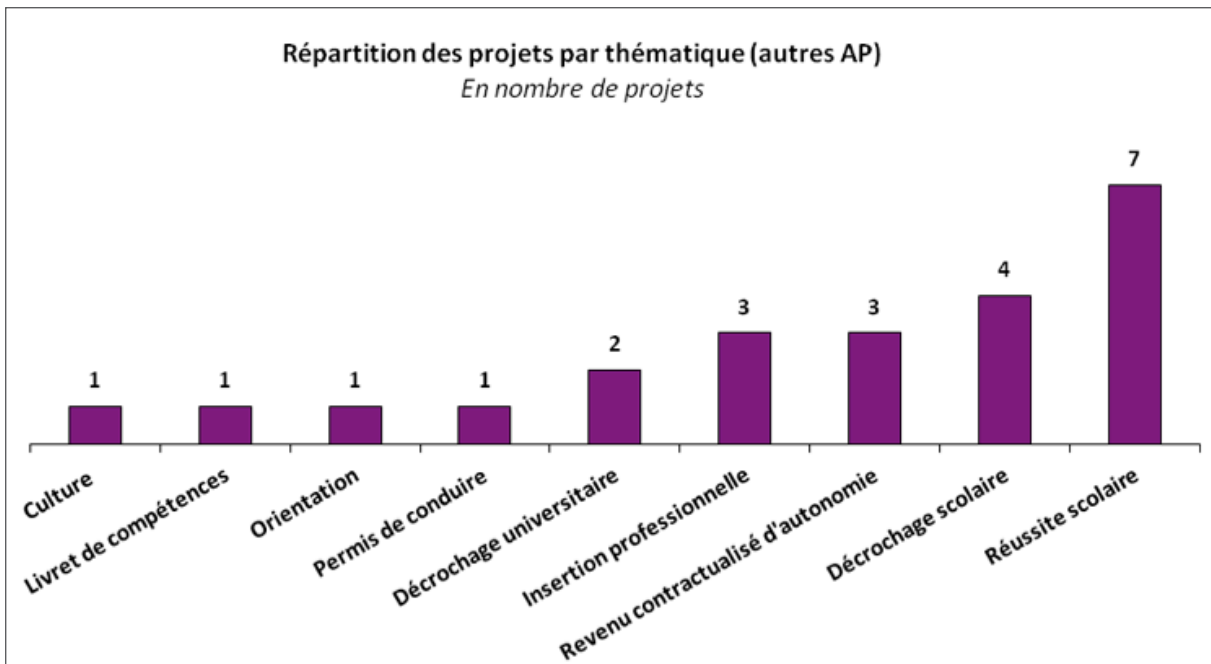
2.3. THÉMATIQUES DES EXPÉRIMENTATIONS

Même si les expérimentations spécifiques aux territoires des outre-mer interviennent sur des enjeux variés, la majorité des actions soutenues porte cependant sur l'**insertion professionnelle des jeunes ultramarins** (12 projets sur 36).



12

Parmi les appels à projets nationaux, la plupart des expérimentations financées portent sur la **réussite scolaire**.



Ainsi, **trois grands enjeux prioritaires des politiques publiques ont été traités par les projets développés dans les outre-mer :**

l'emploi, dans le cadre des expérimentations portant sur l'insertion professionnelle, le revenu contractualisé d'autonomie, le permis de conduire et la lutte contre les discriminations.

la scolarité, dans le cadre des expérimentations portant sur la réussite scolaire, le décrochage scolaire et universitaire, le livret de compétence et l'orientation.

et la santé des jeunes.

En matière d'insertion professionnelle

Pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes, les actions innovantes se sont concentrées sur **leur mobilité**, étape « structurante » dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, sur **leur capacité à entreprendre**, à créer leur propre emploi en s'appuyant notamment sur les ressources culturelles et naturelles des territoires à l'image de l'expérimentation développée à La Réunion sur la filière bois de goyavier, sur **l'acquisition et la consolidation des savoirs de base**, ou encore sur la valorisation de l'alternance. Des expérimentations ont également été menées sur **la lutte contre les discriminations** dont sont victimes les jeunes dans l'accès aux stages ou à l'emploi.

Deux illustrations sur l'appui à la création d'activité :

■ **Le projet « DOM Création » porté par l'Union des Couveuses d'Entreprises et évalué par Pollen Conseil, APDOM1_10**

Ce projet conduit dans quatre territoires ultra-marins simultanément (Guadeloupe, Guyane, Mayotte et Réunion) avec une coordination assurée par l'Union des Couveuses d'Entreprise (UCE), de février 2010 à juin 2011.

Le programme DOM Création concerne les couveuses de ces quatre territoires et leur permet de s'organiser collectivement, sous la coordination de l'Union des Couveuses. Il s'agit d'offrir un dispositif partenarial mutualisé d'accompagnement aux projets et aux initiatives dédiés aux jeunes, en favorisant la création d'entreprises, en développant des partenariats locaux et en créant une synergie entre ces territoires d'Outre-mer. Des actions de communication ont été mises en place, des outils ont été définis collectivement, les accompagnements avec les jeunes ont été formalisés et des événements fédérateurs ont été organisés.

Les résultats sont disponibles : L'évaluation qualitative menée par POLLEN Conseil souligne l'importance du travail partenarial mis en œuvre permettant de positionner le dispositif comme une étape importante dans le parcours d'insertion des jeunes et présente les résultats : 560 jeunes ont été sensibilisés, un premier travail d'accompagnement à destination de 187 jeunes pour 66 ayant intégré les couveuses. Parmi ceux-ci, plus de 75% ont pu démarrer leur activité.

Un important projet d'envergure nationale est en cours :

- **Le projet « Groupement de Créateurs », porté par l'Association Nationale des Groupements de créateurs et évalué par le Groupe de Recherche en Economie et Statistique (CNRS-GRECSTA), Ecole d'Economie de Paris (PSE) et Laboratoire d'Action contre la Pauvreté (J-PAL Europe), HAP 6**

Ce dispositif, expérimenté notamment en Guadeloupe et à La Réunion, a pour finalité de favoriser l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans, qui ne sont plus en formation, par un accompagnement fondé sur la pédagogie de projet. L'accompagnement des Groupements de Créateurs est réalisé à partir d'une idée de création d'activité exprimée par le jeune, l'activité étant entendue au sens large : association, entreprise ou encore développement d'une activité au sein d'une entreprise déjà existante. La première étape est une phase de sensibilisation. Les jeunes qui veulent poursuivre dans la création d'activité peuvent alors être orientés vers le Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA).

L'évaluation du dispositif repose sur la constitution de deux groupes : un groupe de bénéficiaires et un groupe témoin, désignés par tirage au sort. Quatre enquêtes de suivi permettront de mesurer l'impact du dispositif sur l'insertion professionnelle et l'autonomie sociale des jeunes en recherche d'emploi.

Les résultats seront disponibles en 2015.

En matière de scolarité

Les expérimentations portent sur des actions susceptibles d'**améliorer la réussite scolaire, lutter contre le décrochage scolaire et universitaire ou encore contre l'illettrisme.**

Pour accroître la réussite et atténuer les difficultés rencontrées par les élèves, le **renforcement de l'accompagnement éducatif** (soutien individuel ou en petits groupes dans divers domaines scolaires, artistiques ou culturels) traverse ces expérimentations. De même, sont traités le renforcement des liens existants et la **coordination entre les partenaires** (services de l'État, collectivités locales, associations), ainsi que la complémentarité entre les différents dispositifs de prise en charge des élèves hors temps scolaire. Pour les élèves de l'enseignement secondaire, les expérimentations menées portent sur la mise en place d'accompagnements personnalisés pour prévenir les redoublements, limiter les abandons de cursus notamment en lycée professionnel, enfin sur une meilleure préparation à la poursuite d'études supérieures.

Des **actions innovantes de prévention et de lutte contre l'illettrisme** ont été développées dans le cadre scolaire et périscolaire pour faciliter la maîtrise de la langue française, par la proposition d'une part, de programmes d'entraînement structurés visant la maîtrise de l'expression orale et de la lecture, et d'autre part, de démarches prenant appui sur la langue maternelle des enfants pour améliorer leur maîtrise de la langue française de scolarisation. Les modalités d'intervention sont variées selon les enjeux et les territoires : l'enseignement renforcé par exemple du reo ma'ohi au cycle 3 en Polynésie, est appréhendé comme une action sur la maîtrise de la langue française, à l'oral et à l'écrit qui prend appui sur la langue d'origine des élèves et favorise le bilinguisme; l'action menée auprès des jeunes apprentis pour améliorer la maîtrise des savoirs de base afin de sécuriser leur problématique

inter-dom ; accompagnement par des étudiants volontaires et créolophones, de jeunes en difficulté identifiés comme tel, lors des journées défense et citoyenneté.

■ **Une illustration sur le décrochage scolaire : le dispositif de « *Lutte contre l'érosion scolaire* » mené par l'AMAFAR EPE et évalué par le CIRCI de l'Université de La Réunion APDOM1_04**

Ce dispositif consistait à opérer un suivi de mineurs en difficulté, mobilisant, dans un objectif de coéducation, la famille, l'établissement scolaire ainsi qu'un psychologue et un éducateur spécialisé mis à disposition par l'Association des Maisons de la Famille de la Réunion-Ecole des Parents et des Educateurs (AMAFAR-EPE).

L'expérimentation a engendré des avancées concrètes en termes de lutte contre le décrochage scolaire. L'analyse comparative des bulletins scolaires d'élèves bénéficiaires et d'élèves témoins montre que chez les sujets bénéficiaires sur lesquels le dispositif produit un effet, l'absentéisme ne baisse pas de façon spectaculaire mais qu'au minimum il se stabilise. En revanche, à défaut le plus souvent de contribuer à faire progresser les résultats, il est manifestement à l'origine d'améliorations sensibles des comportements.

Il recrée du lien là où il faisait parfois défaut. En particulier, il incite certains élèves à instaurer de nouvelles relations avec leurs parents ou à renouer avec des traditions culturelles et culturelles de la famille. L'apaisement des tensions et la reconnaissance des progrès accomplis permettent souvent de densifier les liens. Les jeunes sur lesquels le dispositif a été efficace se sentent finalement appartenir à une communauté familiale, scolaire : ils ne sont plus seuls face à leurs difficultés.

Il suscite le développement de la coéducation et la réconciliation des parents avec le collège dans la mesure où le travail de lien et de médiation que proposent l'éducateur spécialisé et le psychologue se concrétise aussi dans l'accompagnement parental.

Enfin, le dispositif permet de créer un véritable lien entre les acteurs de la relation famille école. Les équipes éducatives, comme les parents, approuvent ce « fil rouge » nécessaire à une relation pacifiée et donc plus saine.

Enfin, pour les jeunes ayant décroché, des projets innovants en matière de **formation et d'insertion sont venus compléter l'offre existante (Service Militaire Adapté, Ecoles de la 2ème chance).**

■ **Le projet « *SMA Alpha - Service militaire adapté* », porté par le Commandement du Service militaire adapté (COMSMA) et évalué par Eureval, HAP 16.**

Créé en 1961, le Service Militaire Adapté a réorienté son action depuis la suspension de la conscription vers l'aide aux jeunes ultramarins en panne d'avenir. Assurant une formation fondée sur la pédagogie d'éducation militaire et la délivrance de compétences professionnelles dans près de 50 métiers, le SMA propose à des jeunes gens, sous contrat de volontaire stagiaire le temps de leur stage, de les amener vers une insertion durable dans une vie citoyenne responsable et active soit par le biais d'un contrat d'embauche soit par l'entrée en formation professionnelle certifiante. Le SMA accueille aussi, au titre d'une première expérience professionnelle, des volontaires appelés « techniciens » pour occuper des postes de soutien ou

d'aide-moniteur. En 2012, le SMA comptait en flux 5000 volontaires dont 4000 décrocheurs ou découragés.

Fort de sa réussite (74.8% d'insertion professionnelle en 2011), le Service militaire adapté double entre 2009 et 2015 sa capacité d'accueil de volontaires et la diversifie avec un nouveau public à faible qualification, également en grande difficulté (illettrisme, chômage, non accès aux formations pour adultes, désocialisation, etc.). Il faut assurer la réussite sociale et professionnelle de bientôt 6000 volontaires par an alors que le contexte économique et social d'outre-mer se dégrade.

Ce projet Interdom de grande envergure, se veut être une réponse concrète à l'enjeu de la maîtrise des savoirs de base par des jeunes ultramarins fragilisés, et à l'amélioration de l'employabilité des volontaires (diplômés ou non). Il vise entre autre à la mise en place un didacticiel de renforcement des savoirs et compétences de base, complémentaire à la remise à niveau scolaire classique, adapté à la population des jeunes en difficulté diplômés ou non, et efficace pour l'accès à la formation professionnelle continue et à l'emploi.

L'évaluation permettra d'apporter des éléments qualitatifs et dans la mesure du possible, quantitatifs pour apprécier l'adéquation du projet aux besoins des bénéficiaires finaux et ses résultats sur les bénéficiaires finaux, l'efficacité et la qualité de l'engagement des acteurs dans l'expérimentation, pour alimenter la réflexion sur les évolutions possibles de l'expérimentation et les conditions de sa généralisation.

En matière de santé

La thématique relative à la **prévention des accidents de santé** des jeunes ultramarins a permis de soutenir des expérimentations intéressantes mobilisant de nombreux partenaires au niveau local. Elles ont visé à **mieux faire connaître aux jeunes les aides existantes** (consultation annuelle gratuite, aide à la complémentaire santé), à **mieux repérer** les plus vulnérables aux risques sociaux et sanitaires, et à **faciliter leur accès à l'offre de soins**, en particulier en médecine de ville. Une mobilisation des acteurs locaux sur la santé des jeunes les plus en difficulté a été mise en place à travers des actions d'**éducation à la santé**, notamment portées par des jeunes volontaires dans une logique de prévention par les pairs, en incluant des modalités de formation et d'encadrement des jeunes volontaires au sein de relais santé.

Les actions de **prévention des grossesses précoces et des conduites addictives** ont aussi été privilégiées.

■ **Une illustration : l'expérimentation « *Maison des adolescents mobile* » menée par l'association TAMA et évalué par EUREVAL, APDOM2_44.**

L'association TAMA est une association Mahoraise qui lutte contre toutes les formes d'exclusion. Depuis 2003, l'association intervient auprès des plus démunis sur le territoire de Mayotte dans les champs de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'aide à la personne et de l'éducation populaire.

Le projet de Maison des adolescents mobile (MDAM) vise à compléter le dispositif Maison des adolescents fixe (MDA) mise en place par TAMA et située à CAVANI, un village de la commune de Mamoudzou, inaugurée en janvier 2011 qui peine à attirer des jeunes résidant à l'extérieur du Grand Mamoudzou. La MDAM est une structure itinérante allant à la rencontre des jeunes sur l'ensemble du territoire de l'île pour diffuser un message de prévention, par l'installation de micro expositions sur des thématiques liées à la jeunesse. Elle mobilise une équipe pluridisciplinaire composée d'un médiateur social, d'une aide-soignante et d'un animateur socio-éducatif. Entre mai 2012 et août 2013, 147,5 journées de tournée ont eu lieu avec une moyenne de plus de 12 Journées par mois.

En moyenne, 22 jeunes fréquentent la MDAM par demi-journée, soit un total de près de 6 500 fréquentations de la MDAM par les jeunes.

Concernant plus spécifiquement **l'implication de jeunes volontaires au sein de relais santé**, un projet se propose de former aux techniques cinématographiques des jeunes amérindiens vivant dans le bassin amazonien. Ces ateliers de réalisation vidéo franco-brésiliens visent à **répondre au grave mal-être dont souffrent nombre de ces jeunes.**

■ **Le projet « *Atelier transfrontalier de réalisation vidéo en Guyane et au Brésil : les jeunes amérindiens en action* », porté par l'ADER Guyane et évalué par un psychologue clinicien au CHU, Cyril LABOUS, APDOM1_42.**

L'expérimentation a consisté à former des jeunes amérindiens aux techniques cinématographiques, à projeter les films réalisés dans les villages du Haut Maroni et à assurer une formation transfrontalière en Guyane et au Brésil.

Les programmes d'animation, de formation et d'insertion proposés aux habitants de Maripasoula et à fortiori des jeunes sont quasiment inexistantes. Les possibilités de voyage, d'échanges avec d'autres jeunes et de valorisation, en images, de la culture amérindienne ont représenté pour les jeunes participants une réelle opportunité.

2.4. PÉRENNISATION DES EXPÉRIMENTATIONS

A la fin du conventionnement par le FEJ, un certain nombre d'expérimentations a été poursuivi au niveau national, mais aussi à l'échelle locale.

Au niveau national

- **Le projet « *DOM Création* » porté par l'Union des Couveuses d'Entreprises et évalué par Pollen Conseil, APDOM1_10.**

Le projet DOM Création a été renouvelé pour 3 ans à compter de 2011 avec une extension à la Martinique et à la Nouvelle-Calédonie. Ce renouvellement s'est fait avec l'appui de la DGOM pour mobiliser des fonds européens (FEDER).

Au niveau local

- **Le projet « *Trace ta route* », porté par l'Agence locale d'orientation d'animation et de formation, et évalué par ECD Antilles, APDOM1_25.**

S'adressant à des jeunes de 11 à 18 ans, le projet consistait à prévenir et lutter contre le décrochage scolaire par une pré-orientation des élèves dès l'entrée au collège. Pour les élèves du secondaire déjà sortie du système scolaire, la structure se chargeait de les accompagner dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel, et de leur projet de vie. Pour tous, le porteur de projet devait susciter de l'intérêt, pour un secteur d'activité, par la mise en place d'ateliers d'éveil professionnel afin de permettre aux jeunes de se projeter pour un avenir professionnel et réinvestir dans la pratique, les connaissances générales acquises dans le système scolaire, et mieux comprendre le rôle et la place de l'école dans la construction de leur avenir social et professionnel.

L'évaluation montre que le projet a permis à l'ensemble des jeunes d'avoir, à l'issue du parcours, un autre regard sur eux-mêmes et sur leur projet., une meilleure vision de ce qu'ils souhaitent faire et une priorisation de leurs objectifs. Les jeunes reconnaissent également qu'il leur était nécessaire d'avoir un accompagnement rapproché. Il semble que le fort engagement des encadrants les a conduits à élever leurs motivations. *Cet accompagnement particulier n'a pas rendu dépendant ces jeunes mais a restauré la confiance qu'ils avaient perdue dans les adultes puisqu'ils ont trouvé des personnes qui les ont guidés.*

Cette expérimentation s'est généralisée à l'ensemble de la Martinique et de la collectivité de Saint-Martin ; une extension est même à l'étude en faveur de la Guadeloupe.

3. LES PERSPECTIVES 2014

3.1. LANCEMENT D'UN APDOM 4

Un quatrième APDOM a été lancé le 6 mai 2014, élaboré conjointement par la DJEPVA, la DGOM et la Direction Générale de la Cohésion Sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il a pour objet de prévenir les violences faites aux femmes, par la mise en œuvre d'actions de lutte contre les stéréotypes sexistes en sensibilisant et mobilisant les acteurs locaux.

■ APPEL A PROJETS OUTRE-MER N°4

« PREVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES PAR LA LUTTE CONTRE LES STEREOTYPES SEXISTES »

Selon les publics et les milieux, les approches en matière de lutte contre les représentations sexistes pour prévenir les violences faites aux femmes et de prise de contact avec les jeunes peuvent être différentes.

Cet appel à projets vise à la conduite d'action auprès des jeunes qu'ils soient inscrits dans un cadre scolaire, périscolaire, universitaire ou professionnel (apprentissage, formation continue, etc..). Dans le cadre scolaire, les projets sont ciblés prioritairement sur le secondaire et les études supérieures.

L'enjeu est principalement de sensibiliser et de faire réfléchir les jeunes à l'importance des notions de dignité, d'égalité et de respect mutuel. Cet apprentissage de l'égalité, fondé sur le respect de l'autre sexe, implique notamment la mise en œuvre d'actions de prévention des violences sexistes et sexuelles.

Les projets ciblant les jeunes en milieu scolaire, pourront prendre des formes diverses et par exemple privilégier l'information par les pairs, la coordination des acteurs éducatifs ou des actions de lutte contre les stéréotypes de genre auprès des familles, notamment autour des représentations sous-tendues dans les différentes formes de langage... Les projets proposés porteront principalement sur les établissements du secondaire, en cohérence avec les projets d'établissement.

Les structures répondant à cet appel à projets pourront utilement s'appuyer sur les orientations et lignes directrices figurant dans la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018¹.

Dans le champ périscolaire, si une plus grande participation des filles aux activités périscolaires peut être observée au sein de dispositifs publics, pour autant les activités périscolaires sont encore le lieu de transmission de représentations hiérarchisées, notamment par la pratique d'activités sportives et culturelles segmentées entre filles et garçons, ainsi que par les rôles attribués aux uns et aux autres au sein de ces activités.

Les structures répondant à cet appel à projets pourront ainsi proposer de travailler plus spécifiquement au sein des accueils collectifs de mineurs et clubs sportifs, auprès des professionnels de l'animation ou directement auprès des jeunes, pour les sensibiliser à une culture d'égalité. Elles pourront développer des outils pédagogiques permettant de favoriser au

travers des activités culturelles et sportives des comportements de respect de l'autre, d'égalité propices à limiter les violences sexistes à l'égard des jeunes femmes.

Les actions de sensibilisation mises en œuvre en milieu périscolaire, pourront par exemple s'appuyer sur les méthodes d'éducation à l'égalité ou d'éducation aux médias existantes. Les candidats à cet appel à projets veilleront à présenter les enjeux liés à l'adaptation au territoire et au public visé des outils existants.

Les structures répondant à cet appel à projets, pourront travailler conjointement de façon à développer des approches transversales à l'échelle d'un territoire, sans négliger les spécificités propres à chaque âge et à chaque milieu.

3.2. RÉFLEXION SUR LES EXPÉRIMENTATIONS MENÉES

Une réflexion est actuellement en cours sur les expérimentations mises en œuvre dans les territoires des outre-mer portant sur :

- l'identification de bonnes pratiques et des conditions nécessaires à leur essaimage et à leur généralisation potentielle sur l'ensemble des territoires ultra-marins ;
- le soutien à des projets de grande envergure voire Interdom permettant d'associer un plus grand nombre de partenaires potentiels ;
- l'encouragement d'une démarche d'essaimage déconcentrée au niveau de chaque DOM
- le développement d'un réseau d'expertise locale mobilisant les universités et les chercheurs des différents territoires ;
- les premiers enseignements des expérimentations terminées qui soulignent les difficultés non résolues rencontrées par certains jeunes (illettrisme, faible mobilité, etc).

RÉFÉRENCES

EXPÉRIMENTATIONS FEJ SPÉCIFIQUES OUTRE-MER :

APDOM1_02, « [Un projet pour les autres, une motivation pour soi](#) », Lycée polyvalent Bel Air, Observatoire de l'innovation et de l'expérimentation des rectorats de la réunion

APDOM1_04, « [Action de lutte contre le décrochage scolaire : consultations éducatives et suivi de mineurs en difficultés](#) », AMAFAR EPE, Université de la Réunion - C.I.R.C.I.

APDOM1_07, « [Dispositif d'accompagnement scolaire psychologique et professionnel \(DASCOPP\) des élèves du Lycée agricole](#) », LEGTA Guadeloupe, CAHETEL Consulting

APDOM1_08, « [Programme d'intégration et de réussite des jeunes nouveaux migrants](#) », Fédération des associations rurales de la Réunion, ESOI

APDOM1_10, « [DOM création, les couveuses Outre Mer s'unissent pour valoriser leur jeunesse](#) », Union des couveuses d'entreprises, Pollen Conseil

APDOM1_17, « [Action de mobilité sur les chantiers insertion](#) », Rectorat de la Réunion, Cabinet NEO

APDOM1_25, « [Trace ta route](#) », Agence locale d'orientation d'animation et de formation - ALOA FORMATION, ECD Antilles

APDOM1_26, « [Les jeunes martiniquais en stage en entreprise dans la Caraïbe \(niveau BTS 1ère année\)](#) », Rectorat de Martinique, Christine DELPHIN - Agence Européenne Europe Education France

APDOM1_36, « [MOTIVES : mobilité tutorée pour l'initiative et la valorisation d'expériences à St Pierre et Miquelon](#) », Conseil Territorial de St Pierre et Miquelon, ETCHARRY Formation Développement

APDOM1_42, « [Atelier transfrontalier de réalisation vidéo en Guyane et au Brésil : les jeunes amérindiens en action](#) », ADER Guyane, Cyril Labous

APDOM1_45, « [De la découverte des jeunes talents à l'entrepreneuriat collectif](#) », EDEA - Espace d'Entraide et de Développement d'Activités, TJB Ecoconseil

APDOM2_02, « [Agir pour ma santé](#) », Fédération des Oeuvres Laiques de la Martinique, EUREVAL

APDOM2_07, « [Enseignement renforcé du reo ma'ohi au cycle 3 comme prévention et lutte contre l'illettrisme en Polynésie française](#) », Direction de l'enseignement Primaire de la Polynésie française, Université de Nantes

APDOM2_12, « [Ecole de Prévention et de Civisme](#) », Unité de Développement des Premiers Secours de la Guadeloupe, ECD Antilles

APDOM2_24, « [PASSERELLE - Accompagnement contre l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie](#) », Mission d'Insertion des Jeunes de la province Sud, Sodie Pacific

APDOM2_28, « [PPRE - Programme de prévention par la lecture et l'écriture](#) », ALCES, TJB Ecoconseil

APDOM2_32, « [Prévenir l'illettrisme et restaurer l'ambition scolaire](#) », GIP FCIP Guyane, Institut d'Enseignement Supérieur de la Guyane

APDOM2_33, « [La filière du bois de goyavier, pour et par les jeunes](#) », REUNION SITUATION, ESOI

APDOM2_36, [« Maîtrise des savoirs de base comme facteur de sécurisation des parcours de formation »](#), ANLCI, EUREVAL

APDOM2_40, [« Dispositif relais de consolidation des compétences en lecture et écriture »](#), GIP FCIP, Cabinet NEO

APDOM2_44, [« Maison des adolescents mobile »](#), Tama, EUREVAL

APDOM2_48, [« Stimul'Art »](#), Activité Conseil – BGE, Pollen Conseil

APDOM2_54, [« Lieu de création, d'échange, d'accompagnement, de diffusion de la musique »](#), SAS PROD, Pluricité

APDOM2_57, [« Programme de prévention communautaire du suicide et d'accès aux soins sur le Haut Maroni »](#), ADER Guyane, Université du Québec à Montréal

APDOM2_62, [« Des jeunes martiniquais, acteurs de leur devenir »](#), FACE MARTINIQUE, PENNEC Etudes Conseils

APDOM3_1, « Jeunes d'outre-mer, lutter contre les discriminations », Initiative eco, PRISM

APDOM3_3, « Renforcer les capacités des jeunes femmes étrangères », D.A.A.C Guyane, PRISM

APDOM3_4, « Une stratégie alternative pour l'insertion professionnelle des étudiants en difficulté », Université de la Polynésie Française, POLLEN CONSEIL

APDOM3_6, « Echange de savoir pour l'égalité des chances (ESEC) », Association Réunionnaise des Etudiants Volontaires (AREV), EUREVAL

APDOM3_8, « Insertion progressive dans le milieu professionnel ordinaire des jeunes déficients intellectuels de plus de 16 ans », Toioussi, SOUFFRIN EMMANUEL - ESOI

APDOM3_9, « Améliorer l'accueil et l'accompagnement des jeunes en situation de vulnérabilité psychique », Mission Locale Sud, PENNEC ETUDES CONSEILS

APDOM3_13, « Cellule Expérimentale d'Accompagnement à l'Insertion Sociale et Professionnelle », Union Régionale des Associations du Secteur Social (URASS), PENNEC ETUDES CONSEILS

APDOM3_14, « Mobil'Emploi Services », Objectif Prévention Martinique, Université Paris-Est Marne-la Vallée

APDOM3_15, « Développer la mixité et lutter contre les discriminations », Entreprendre au féminin à Mayotte, JULLIARD GUY - Cabinet Néo

APDOM3_17, « Des toiles d'étoiles », Café Fale, POLLEN CONSEIL

EXPÉRIMENTATIONS FEJ NATIONALES EN OUTRE-MER :

AP1_157, [« Préparer, promouvoir l'insertion ou aide Préparation Insertion \(API\) »](#), Université de Polynésie Française, Université de Polynésie Française - Laboratoire GDI et des membres de l'Institut de la Statistique en Polynésie Française

AP1_487, [« AN BEL BALAN »](#), Association Martiniquaise de Formation Continue Supérieure, Philippe VILLARD - Consultant

[◀ Retour Sommaire annexe](#)

AP3_081, « [FILAGRI](#) », Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles de Melle – Deux Sèvres, Université de Toulouse 2 – Le Mirail

APLC_MEN_10, « [Livret de compétences à l'académie de La Réunion](#) », Rectorat de La Réunion, D.E.P.P

APPC_024, « [Ticket Permis Jeune en Action](#) », Club Omnisports Dillon Sainte thérèse, CNRS - TEPP / ASDO Etudes

APSCO1_23, « [Cours le matin, Sport et culture l'après midi dans l'Académie de GUADELOUPE](#) », Rectorat de GUADELOUPE, GESTE

APSCO1_25, « [Cours le matin, Sport et culture l'après midi dans l'Académie de LA REUNION](#) », Rectorat de La Réunion, GESTE

APSCO3_3, « [APSCO3 dans l'académie de LA REUNION](#) », Rectorat de La Réunion, CREDOC

APSCO3_25, « [APSCO3 dans l'académie de GUADELOUPE](#) », Rectorat de GUADELOUPE, CREDOC

HAP_006, « [Groupement de créateurs](#) », Association Nationale des groupements de créateurs, CNRS - GRECSTA

HAP_014, « [IMPD - Insertion Professionnelle par les Métiers de la Défense](#) », IMPD - Insertion Professionnelle par les Métiers de la Défense, POLLEN CONSEIL

HAP_015, « [Promotion de l'apprentissage et qualification des femmes dans des métiers dits masculins](#) », Mission Locale Est, RD2A

HAP_016, « [SMAlpha - Service militaire adapté](#) », COMSMA, EUREVAL

HAP_042, « [«Imaginez maintenant» marronnage ou la fuite vers la créativité](#) », L'Artchipel - Scène Nationale de la Guadeloupe, ASDO Etudes

HAP_805, « Internat d'excellence de Maripasoula 1 », Internat d'excellence de Maripasoula – Rémire (Collège Gran Man Difou)

HAP_806, « [Internat d'excellence de Maripasoula 2](#) », Internat d'excellence de Maripasoula – Rémire (Lycée polyvalent Lama Prévot)

PFD_13, « Plate-forme de lutte contre le décrochage au Rectorat de Martinique », Rectorat de Martinique

PFD_22, « Plate-forme de lutte contre le décrochage à La Réunion », ARML de La Réunion

PFD_27, « Plate-forme de lutte contre le décrochage au Rectorat de Guadeloupe », Rectorat de Guadeloupe

PFD_29, « Plate-forme de lutte contre le décrochage au Rectorat de Guyane », Rectorat de Guyane

RCA-ML_048, « [RCA dans la ML Nord - La Réunion](#) », Mission locale Nord - La Réunion, Ecole d'Economie de Paris / CREDOC

RCA-ML_059, « [RCA dans la Mission Intercommunale Ouest - La Réunion](#) », Mission Intercommunale Ouest - La Réunion, Ecole d'Economie de Paris / CREDOC

RCA-ML_083, « [RCA dans la ML Sud - La Réunion](#) », Mission locale Sud - La Réunion, Ecole d'Economie de Paris / CREDOC



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Bureau des actions territoriales et interministérielles

Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

fonds-jeunes@jeunesse-sports.gouv.fr

Tél. : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Juillet 2014